



La Côte

Véritable carnage dans les eaux de la Morges

Pollution
Des centaines de poissons ont été retrouvés morts dans la rivière. L'alerte a été donnée par un pêcheur mardi

«Une hécatombe», voilà comment un promeneur se baladant le long de la Morges décrit ce qui s'est produit cette semaine dans le cours d'eau. La découverte date du mardi 17 avril lorsque José Manuel Barco, habitant de Chigny dont la fenêtre donne sur la rivière, remarque que quelque chose cloche. En jetant un œil dehors, il repère un puis deux puis trois poissons flottant sans aucun signe de vie à la surface de l'eau. «J'ai alors décidé d'aller voir ce qui se passait de plus près, révèle-t-il. Là, j'ai été médusé. Il y avait près de cent poissons morts.»

Ni une ni deux, ce dernier alerte les autorités. Sur place, elles ne peuvent que constater les dégâts. Des centaines de truites ont succombé, probablement victimes de la pollution. Des vairons et des chabots pourraient aussi en être victimes. «Le secteur de la rivière touché se situe entre Vufflens-le-Château et les hauts de Morges, révèle Sylvain Kramer, garde-pêche de la région Morges-

Aubonne. Plus de 60% des poissons ont péri. La mortalité est importante, mais n'est donc pas totale. On a notamment retrouvé des vairons et des truites vivants.»

L'origine du massacre n'est quant à elle pas encore connue. «Aucune source de pollution n'a pour l'heure été constatée, assure Sylvain Kramer. L'enquête est en cours.» Au bord de la rivière, les spéculations vont toutefois bon train. «Il paraîtrait que du chlore s'est répandu dans l'eau à la suite du nettoyage de toitures dans la région», croyait savoir un pêcheur.

Une information confirmée par Frédéric Hofmann, directeur de la section Chasse, pêche et surveillance du Canton: «Cette pollution est vraisemblablement issue du nettoyage illicite avec des produits non autorisés comme des cocktails d'herbicides pouvant effectivement contenir du chlore. On dénombre malheureusement chaque année plusieurs cas. Un important travail de prévention a été réalisé avec la campagne «Sous chaque grille se cache une rivière», mais il n'est pas facile de sensibiliser toutes les entreprises et particuliers.»

Également contacté, le directeur de la Maison de la Rivière et

expert des cours d'eau morgiens Jean-François Rubin préfère ne pas s'exprimer sur cette affaire. «C'est dramatique, mais je ne peux pas en dire plus pour le moment puisque vous m'apprenez la nouvelle.»

«Le secteur de la rivière touché se situe entre Vufflens-le-Château et les hauts de Morges. Plus de 60% des poissons ont péri»

Sylvain Kramer Garde-pêche de la région Morges-Aubonne

Du côté de la Société Vaudoise des Pêcheurs en Rivières, on juge l'accident, comme tous les cas de pollution, «regrettable». «Cela tue les poissons, mais détruit également le biotope, précise le président Guy-Charles Monney. Ce genre d'événement laisse souvent des traces durant des années. Nous n'allons cependant pas blâmer les coupables sans connaître les circonstances exactes.»

S'ils sont identifiés, ces derniers risquent gros. Selon la loi fédérale sur la protection des eaux, celui qui pollue une rivière par négligence peut écoper jusqu'à 180 jours-amendes. Dans le cas d'un acte intentionnel est prévue une peine privative de liberté de 3 ans au plus. **R.C.**